



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario
Bilan annuel sur
les services en
français de l'Ordre
2007

Introduction

En 2004, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario se donnait comme priorité la révision des services offerts à la communauté francophone dans le but d'en améliorer la qualité ainsi que la portée. Dans le cadre de cet exercice, on a organisé de nombreuses entrevues et rencontres avec les membres de l'Ordre et le personnel de l'Ordre, afin de clarifier les diverses priorités en ce qui a trait aux services en français et de déterminer des stratégies d'améliorations à court et à long terme.

La Division des services en français a ensuite élaboré un plan de révision qui dressait la liste exhaustive des recommandations regroupées dans huit sphères principales d'intervention : le mandat de l'Ordre; les services en français; le personnel bilingue de l'Ordre; la revue *Pour parler profession*; les communications; le perfectionnement professionnel; les relations extérieures et les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante.

Les principaux intervenants de l'Ordre ont, par la suite, commenté, évalué et classé par ordre de priorité ces recommandations afin de refléter correctement les défis et les priorités des personnes desservies par l'Ordre. Avec cette information en main, la coordonnatrice des Services en français, en collaboration avec ses collègues des différentes divisions de l'Ordre, a pu élaborer un Plan de révision des services en français comportant des stratégies précises et des échéanciers réalistes sur trois ans.

L'année dernière, les cadres des différentes divisions, sous la direction des Services en français, ont collaboré étroitement avec le registraire et la haute direction pour mettre en œuvre le Plan de révision des services en français. Le présent document porte sur les progrès effectués les 12 derniers mois et fait état de résultats plus que prometteurs.

Les membres de l'Ordre, les divers conseils scolaires de langue française et la haute direction ont fait preuve d'un engagement exemplaire. L'apport positif de chacun est encourageant pour l'avenir et la qualité des services en français au sein de l'Ordre.

Nous n'en sommes qu'au tiers de la mise en œuvre du plan et déjà, nous sommes plus que jamais confiants que les objectifs établis seront atteints, voire dépassés.

Ressources humaines

L'Ordre s'engage à fournir tous les services réglementaires prescrits en français et en anglais. Plusieurs initiatives, centrales au Plan de révision des services en français, touchent aux ressources humaines de l'Ordre. Citons notamment la révision des postes désignés bilingues, le développement des profils linguistiques requis pour certains postes et la mise à niveau du processus de recrutement prenant en considération les besoins accrus de ressources humaines bilingues.

Grâce à ces interventions et à nos efforts collectifs soutenus, nous atteindrons les objectifs de trois ans en dotation de personnel bilingue.

Cette année, nous avons atteint les résultats clés suivants :

- Un recensement du personnel bilingue, mis à jour en hiver 2006, permet maintenant d'afficher le nom des personnes qui occupent des postes officiellement classés comme étant bilingues, ainsi que le nom de celles qui parlent couramment le français. Ce faisant, nous encourageons nos clients francophones à communiquer en français avec des membres du personnel dans chacun des domaines couverts par le mandat de l'Ordre.
- Certains postes continueront d'être désignés bilingues, notamment des postes-clés dans les diverses divisions et unités de l'Ordre qui servent le public, les postulants, les membres et les intervenants en éducation des communautés francophones en Ontario.
- La coordonnatrice de la Division des services en français, le chef des Ressources humaines et les coordonnatrices et coordonnateurs des différentes divisions ont élaboré un plan de dotation en personnel bilingue qui s'étendra sur trois ans. Le nombre de postes bilingues passera de 26 à 55 d'ici 2009.
- Nous atteindrons cet objectif en :
 - élargissant les activités de recrutement, y compris la publication d'annonces dans des médias de langue française et en continuant d'afficher des offres d'emploi dans le site web de l'Ordre en français et en anglais, tout en veillant à préciser le niveau de compétence requis à l'oral et à l'écrit
 - élaborant une évaluation linguistique et de la formation en français pour le personnel déjà en place
- D'ici la fin de la première année, le nombre de postes désignés bilingues et occupés par du personnel bilingue avait augmenté à 36. Ces membres du

personnel sont clairement indiqués dans le site web de l'Ordre pour que toute personne le désirant, puisse se faire servir en français.

- Pour faciliter le recrutement de personnel bilingue, nous continuons de publier simultanément des annonces en français et en anglais dans le site web de l'Ordre et dans les journaux francophones, en appliquant la politique de féminisation.
- Nous avons également retravaillé l'énoncé concernant les exigences linguistiques en nous basant sur *Les niveaux de compétence linguistique canadien*. Avec l'aide de nos partenaires en éducation, la coordonnatrice des Services en français a dressé une liste des conseillers en recrutement francophones établis en Ontario.
- Nous avons élaboré des protocoles pour évaluer les niveaux de compétence en communication française orale nécessaires afin d'assurer les divers services offerts par l'Ordre.
- Nous avons mis au point des définitions officielles et des évaluations pour la dotation en personnel bilingue. Les politiques et les pratiques concernant l'embauche, les évaluations, la formation et la répartition du personnel bilingue reflèteront à la fois la connaissance technique de la langue et la connaissance culturelle de l'usage approprié de la langue.

Nous avons apporté plusieurs améliorations au plan de gestion des ressources humaines :

- Dans la Division administrative, deux nouveaux postes seront désignés bilingue d'ici 2008, soit le poste d'adjointe ou adjoint aux ressources humaines et celui de secrétaire de direction.
- Le poste d'assistante ou assistant bibliothécaire, désigné bilingue en 2006, est une transformation de contrat.
- Dans l'Unité des communications, deux postes (un nouveau, et un dérivé d'un contrat) seront désignés bilingues. Celui de traductrice ou traducteur sera doté d'ici 2008, et celui d'agent ou agente de production bilingue sera doté en 2007.
- Enfin, dans l'Unité de technologie de l'information, le poste de spécialiste de dépannage informatique désigné bilingue d'ici 2008.
- La Division administrative compte actuellement sept cadres : le registraire, la registraire adjointe par intérim, le coordonnateur exécutif et quatre chefs. Ce groupe doit se fixer l'objectif de recruter un membre bilingue à l'un de ces postes à la première occasion.

L'Ordre souhaite s'assurer que le français est suffisamment présent dans les unités de l'Ordre pour que le travail continue sans interruption malgré les absences. Nous avons mis sur pied quelques initiatives pour réaliser cet objectif. Par exemple, le poste d'adjoint aux relations extérieures a été reclassé (par le processus d'attrition) en poste bilingue; l'ajout d'un poste supplémentaire de secrétaire de direction ayant des compétences en français facilite la planification des activités de Division des services en français; cette division a été restructurée suite à l'embauche de la coordonnatrice pour répondre aux besoins des relations extérieures avec la communauté francophone; l'identité visuelle de l'Unité des relations extérieures reflète maintenant la dualité linguistique au sein de l'équipe.

L'Unité des ressources humaines s'est engagée à combler les manques cernés grâce au recrutement, à la gestion du personnel, aux ressources et à la formation dans le cadre d'un plan sur trois ans. Ces interventions se feront la plupart du temps par attrition et dans le respect du personnel unilingue déjà en place.

Liens avec la communauté francophone

Nous avons entrepris plusieurs actions de sensibilisation dans la communauté francophone.

De nombreuses personnes ont souligné l'importance d'encourager les étudiants francophones à choisir l'enseignement. Pour ce faire :

- Nous continuons de participer aux foires des carrières en Ontario comme au Québec, dans le but de combler la pénurie d'enseignantes et enseignants de langue française.
- Nous avons étudié les résultats de l'étude sur la transition à l'enseignement en Ontario pour nous rendre compte des besoins d'employer d'avantages d'enseignantes et enseignants de langue française et des enseignants du français langue seconde.
- Nous mettons actuellement au point des stratégies avec la FESFO en vue d'établir un projet provincial de sensibilisation à la profession dans le cadre de salons des carrières.
- Nous avons validé la vidéo *Je choisis l'enseignement* et communiqué avec plusieurs établissements postsecondaires pour s'informer au sujet des salons des carrières.

- Enfin, nous avons entamé une recherche des organismes d'aide aux étudiants francophones des autres pays poursuivant une carrière dans l'enseignement.
- En 2007, l'Ordre continuera sur sa lancée en créant un groupe de discussion avec Parents partenaires en éducation pour mettre au point des stratégies de recrutement.

L'Ordre a adapté ses présentations aux membres, aux conseils scolaires, aux facultés et au grand public francophones. Une étude de faisabilité pour la création d'une base de données terminologique des termes français dans le domaine de l'éducation est actuellement en cours avec la collaboration de plusieurs partenaires. Si le projet voit le jour, cette base de donnée sera validée auprès du réseau de liaison des conseils scolaires de langue française et des partenaires d'ici 2008.

On nous a aussi recommandé de clarifier le mandat de l'Ordre auprès des membres francophones et du public. La coordonnatrice des Services en français a donc communiqué avec l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, l'Assemblée des communautés franco-ontariennes aux niveaux régional et provincial, dans le but d'aller y faire des présentations. La coordonnatrice fera également la promotion de l'Ordre auprès des intervenants francophones du milieu de l'éducation.

Parce qu'il est important pour l'Ordre de communiquer davantage les aspects positifs de l'enseignement auprès de la communauté francophone – y compris les parents et la communauté dans son ensemble – le personnel de l'Ordre continue de rencontrer régulièrement les directions de conseils scolaires de langue française et les doyens des facultés francophones. Pour consolider ces efforts, l'Ordre envisage d'élargir ses contacts et de tenir des réunions périodiques avec ces groupes.

De plus, tous les ans depuis septembre 2005, le registrateur et la coordonnatrice des Services en français rencontrent le Conseil ontarien des directions d'éducation de langue française (CODELF) pour discuter des services en français à l'Ordre.

À l'avenir, quand l'Ordre organisera des réunions avec l'Ontario Association of Developmental Education (l'OADE) ou avec plusieurs intervenants, dont l'OADE, l'Ordre s'assurera que l'invitation s'entend pour des doyennes et doyens de langue anglaise et française, et que les documents à l'appui sont disponibles dans les deux langues.

L'Ordre doit continuer d'encourager la communauté francophone à assister à ses rencontres et à ses activités, et à promouvoir la profession enseignante auprès de tous les membres de l'Ordre. Pour ce faire, on a élaboré un réseau d'agents de liaison

avec chacun des 12 conseils scolaires de langues française. L'Ordre se propose également d'explorer de nouveaux lieux de rencontres possibles, comme les associations de parents francophones et les groupes communautaires.

Publications en français

Dans le cadre de son processus de révision et de validation des Normes de déontologie de la profession enseignante et des Normes d'exercice de la profession enseignante, la communauté francophone a exprimé, au début du processus, un certain nombre de préoccupations quant aux différences qui existaient entre la version anglaise et la version française de ces documents. La communauté francophone s'inquiétait, à l'époque, de ne pas être soumise aux mêmes normes que les membres anglophones de l'Ordre.

En réponse à ces préoccupations, l'Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation responsable a mis en place un processus de consultation pour que la version française et la version anglaise aient le même sens.

Des consultations plus poussées ont permis d'améliorer le caractère francophone des publications de l'Ordre. Le dernier numéro de la revue *Pour parler profession* (décembre 2006) reflète bien les modifications apportées. L'Unité des communications a dressé une liste des publications qui méritent une attention particulière en ce qui a trait à la dynamique francophone. Nous avons mis en place des mesures pour s'assurer que, dès le début du processus de création d'un document, on y intègre les défis et enjeux rencontrés par la communauté francophone enseignante.

De plus, tant sur le plan du contenu que sur le plan visuel, la revue *Pour parler profession*, fer de lance de l'Ordre auprès de ses membres, a été revisité pour y intégrer les éléments propres à la dynamique francophone : une couverture spécifique pour la version française de la revue (au besoin), des contenus améliorés, des références et activités propres à la communauté francophone. On envisage la création d'une section spécifique à la profession de l'enseignement pour les membres de langue française.

Depuis longtemps, l'Ordre a adopté la politique de publier ses documents simultanément en français et en anglais. Il en est de même pour ceux affichés dans son site web. Cette politique est strictement appliquée.

En 2007, un nouveau groupe constitué de membres de la communauté francophone servira de comité consultatif ad hoc pour veiller à inclure, dans les publications de l'Ordre, des intérêts et préoccupations propres à la communauté francophone enseignante.

L'Ordre a également élaboré un mini-plan de communication pour faire connaître aux membres francophones tous les efforts mis de l'avant par l'Ordre pour améliorer le contenu de ses publications propre à la communauté francophone.

Services aux membres

La Division des services aux membres, en collaboration avec l'Unité des communications, a élaboré diverses initiatives pour réviser en permanence tous les documents destinés à la communauté francophone. Le but est de veiller à ce que la terminologie utilisée est exacte et pertinente. Entre autre, la division continuera de jouer un rôle actif dans la révision annuelle des documents de l'Ordre et des guides d'inscription.

Actuellement, un tiers du personnel de la Division des services aux membres a des compétences en français. Dans le cadre du Plan de révision des services en français, cette division souhaite offrir un service équitable aux membres francophones dans toutes les divisions et les unités de l'Ordre. Pour ce faire, la Division des services aux membres s'engage à augmenter – par attrition naturelle – la proportion de personnel ayant des compétences en français. Dans le cadre du plan de trois ans, la proportion d'employés bilingues pour les services suivants sera de :

- 75 pour 100 : Service à la clientèle
- 33 pour 100 : Service des dossiers
- 50 pour 100 : Service d'évaluation.

La Division des services aux membres met aussi en œuvre une stratégie de transfert d'apprentissage entre ses trois unités afin d'assurer la continuité du service en français. Il est encourageant de mentionner que 13 membres de la division suivent actuellement des cours de français.

La Division des services aux membres a récemment rédigé un rapport reprenant toutes les entrées du tableau public dans lesquelles la formation aux sciences de l'éducation apparaissait en français et le nom de l'université (Université Laurentienne) apparaissait en anglais. Ceci démontre l'importance pour l'Ordre de

continuer d'offrir l'occasion à ses membres de le prévenir des erreurs sur les cartes de compétence. Un encart visant à encourager cette pratique est d'ailleurs prévu prochainement dans *Pour parler profession*. La Division des services aux membres continue d'aviser l'Unité des communications des commentaires des membres et des postulants sur le langage utilisé dans les documents de l'Ordre et de donner des conseils pour améliorer les textes.

La Division exécutive a pris des mesures pour augmenter les ressources et le matériel de référence en français à l'Ordre. Ainsi, comprenant que les ressources de notre bibliothèque sont d'une importance capitale, l'Ordre a décidé de consacrer 50 pour 100 de plus aux acquisitions de langue française pour les trois prochaines années.

La Division administrative a également établi des liens avec l'Université d'Ottawa pour obtenir des ressources et des recherches supplémentaires. L'Université Laurentienne est la prochaine université avec laquelle on établira des liens de collaboration en 2007.

Questions professionnelles

Afin de s'assurer que toutes les publications pour les membres et les partenaires sont offertes en même temps dans les deux langues, la Division des questions professionnelles a établi un protocole en matière de traduction avec l'Unité des communications qui permet notamment de rencontrer les traductrices afin de passer en revue les changements suggérés et afin de recommander des changements dans les termes utilisés.

La Division des questions professionnelles continuera de faire appel à l'expertise des employés bilingues et des membres bilingues des comités pertinents pour aider à la révision de certains documents clés.

La Division des questions professionnelles s'est également donné comme objectif de s'assurer que les normes d'exercice et de déontologie reflètent les perspectives des enseignantes et enseignants du milieu francophone. Entre autres, ces normes ont fait l'objet d'une révision après consultation des partenaires en éducation, y compris des membres de la communauté francophone, pour mieux tenir compte les rôles éducatifs de tous les membres et refléter les contextes dans lesquels ils travaillent. Le conseil a approuvé les normes révisées lors de la réunion de juin 2006.

Dans un esprit de collaboration, la Division des questions professionnelles continuera de consulter les représentants des associations d'enseignantes et enseignants, de directrices et directeurs, d'agentes et agents de supervision, de conseils scolaires et de doyennes et doyens sur la formation initiale et continue ainsi que sur le perfectionnement professionnel des membres.

Enquêtes et audiences

Tout comme les autres unités de l'Ordre, la Division des enquêtes et des audiences a veillé à ce que toutes les publications sortent en français et en anglais simultanément. Ainsi tous les documents qui font office de gabarits et que l'on utilise dans les communications extérieures sont-ils disponibles dans les deux langues. De plus, en 2007, la division commencera à fournir des manuels de formation aux membres de ses comités en français et en anglais.

Il est possible de mener des audiences en français ou en anglais. Quand une audience se déroule en français, tous les documents à l'appui sont disponibles en français. En 2006, le cabinet d'avocats qui représente l'Ordre a embauché un avocat bilingue pour représenter l'Ordre au cours d'audiences menées en français.

Plusieurs membres du personnel de la Division des enquêtes et des audiences peuvent répondre aux besoins des membres francophones. La division vient de s'assurer les services d'un agent de résolution bilingue qui fournira de l'aide au niveau des enquêtes et des audiences et qui pourra également animer des ateliers avec des intervenants francophones.

Technologie de l'information

En ce qui a trait à l'apport de l'Unité de technologie de l'information, plusieurs initiatives ont amené des résultats concrets :

- La nouvelle adresse électronique @oeeo.ca est imprimée sur tous les documents en français.
- Une nouvelle procédure de tests élaborée avec l'Unité des communications comprend un cycle complet de tests en français.
- L'Ordre a acheté un système de vidéoconférence permettant la connexion avec Contact Nord et le système des conseils scolaires en langue française.

- De plus, l'Ordre a engagé les services d'un consultant analyste en assurance de qualité pour mettre en place des procédures aux normes informatiques pour tous les développements en programmation.
- Enfin, on attend de nouveaux claviers bilingues en 2007.

Conclusion : un regard tourné vers l'avenir

Alors qu'on a parcouru beaucoup de chemin dans les derniers mois et qu'on a atteint de nombreux jalons, il ne faut pas oublier que le plan s'étend sur trois ans et qu'il reste plusieurs défis à relever.

En février 2007, le rapport de recherche sur les classifications des compétences et sur les compétences linguistiques, les définitions opérationnelles des postes bilingues et le plan de recrutement, sera remis à la haute direction et au comité des ressources humaines aux fins d'approbation.

Dès 2007, la coordonnatrice des Services en français se penchera sur l'élaboration d'un plan de trois ans pour s'assurer que le personnel bilingue de l'Ordre assiste aux réunions des principaux partenaires, soit l'Association canadienne d'éducation de langue française, l'Alliance canadienne des responsables des enseignants et des enseignantes en français langue maternelle, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones et l'Association des conseil scolaire hors Québec.

Le dernier numéro de la revue *Pour parler profession* (décembre 2006) est assez représentatif du travail accompli par toutes les divisions de l'Ordre : les francophones s'y reconnaîtront. Ce travail démontre clairement la qualité de l'effort collectif du personnel de l'Ordre en ce qui touche à la mise en place du Plan de révision des services en français.

L'Ordre et son personnel peuvent être très fiers des résultats de leurs efforts collectifs. Il appartient maintenant à la communauté francophone de l'Ontario de continuer à unir ses ressources à celles de l'Ordre pour atteindre les prochains objectifs du Plan de révision des services en français.



Ontario
College of
Teachers

Ordre des
enseignants
de l'Ontario